

- 24 mars 2018
- La Tribune
- JEAN-FRANÇOIS GAGNON jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

Nouvel espoir pour la protection de l'eau

MAGOG — Le gouvernement du Québec est-il sur le point de devenir plus conciliant avec les municipalités qui réclament une meilleure protection pour les sources d'eau potable lors de projets gaziers ou pétroliers? Trop tôt pour le dire. Mais un nouvel espoir est né. Pour la première fois depuis le début des démarches municipales, des représentants des municipalités impliquées dans le dossier ont pu obtenir une rencontre avec le titulaire du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques du Québec.

« Je n'ai pas pu être présente à la rencontre. Mais mes collègues m'ont dit qu'elle avait été très intéressante et que la ministre leur avait demandé des renseignements additionnels », note la mairesse Lisette Maillé, qui est membre du comité de pilotage de la Démarche commune des municipalités en faveur d'une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Selon les informations dévoilées par Mme Maillé, la ministre Isabelle Melançon doit analyser le dossier, ces prochaines semaines, et discuter d'éventuelles solutions avec ses collègues à l'Assemblée nationale. Mme Melançon serait prête à échanger à nouveau avec les représentants municipaux au début d'avril.

« On n'a jamais obtenu de rencontre avec son prédécesseur, David Heurtel. Je crois qu'il faut donner la chance au coureur. La situation évolue et, d'ailleurs, la population est plus au fait, aujourd'hui, des dangers représentés par les projets gaziers et pétroliers », dit la mairesse.

Notons que plus de 120 représentants municipaux seront réunis à Drummondville, samedi, pour évaluer l'opportunité de recourir aux tribunaux afin d'obliger Québec à interdire tout forage pétrolier ou gazier à moins de deux kilomètres d'une source d'eau potable. « Malgré l'ouverture démontrée, on souhaite recevoir un mandat des municipalités en lien avec un possible recours. Comme ça on sera prêt, si ça ne se passe pas comme on le désire. »